

**M. La Salle:** Je crois que l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce n'est pas sérieux, ce qui est regrettable, car je crois que ce débat devrait être vraiment sérieux.

**L'hon. M. Pepin:** Une fois parti.

**M. La Salle:** De toute façon, monsieur le président, je pense aussi à ce qui pourrait se faire en vue de combattre la pollution.

Un honorable député du Nouveau parti démocratique a tantôt fait allusion à des travaux d'une grande simplicité, soit l'aménagement de nos territoires, de nos rivières, de nos municipalités et de nos villes. Des cours d'eau pourraient être aménagés de façon à créer un climat touristique, ce qui aurait des conséquences économiques très intéressantes. Faut-il alors se pencher sérieusement sur ce problème et créer des services qui favoriseraient ces projets?

J'espère bien que les quelques mots que j'ai prononcés à la Chambre seront suivis d'actes positifs de la part du gouvernement. Je ne suis pas de ceux qui voudraient se limiter à faire des critiques négatives. Au contraire, ma responsabilité m'oblige à suggérer au gouvernement l'adoption de certaines mesures, mais encore faudrait-il que celui-ci décide de nous écouter sérieusement et passe à l'action. A partir de ce moment, nous pourrions espérer que la population redonne une certaine confiance aux gouvernements, parce qu'il semble, compte tenu du contexte actuel, que cette confiance est amoindrie. Jusqu'à un certain point, les gouvernements ont raison, bien sûr, mais, à mon avis, les honorables députés de l'opposition ont la responsabilité de revenir souvent à la charge, pour mieux leur faire comprendre leurs responsabilités. La participation à l'élaboration des lois serait de nature à nous donner une meilleure qualité de vie et à créer un meilleur climat pour tous les Canadiens.

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, je serai bref. Tout d'abord, comme c'est la journée du Nouveau parti démocratique, et qu'ils ont été très gentils de nous permettre de discuter de notre motion, mardi dernier, j'essaierai d'être le plus bref possible.

Je tiens à féliciter le Nouveau parti démocratique de la motion qu'il a présentée aujourd'hui. Elle fait un peu pendant à la déclaration du premier ministre (M. Trudeau) du 16 mars 1971, alors qu'il annonçait son programme d'emploi et d'activité à l'intention des étudiants.

En entendant le premier ministre faire sa déclaration, j'ai immédiatement compris qu'il s'agissait d'une déclaration bien structurée et dirigée vers un idéal à atteindre. D'ailleurs, il dit dans sa déclaration que tout le monde doit avoir de l'idéal, mais que le problème, c'est de l'atteindre. C'est sur ces points que je vais appeler l'attention de la Chambre, aujourd'hui.

Le problème qui nous préoccupe est très important, puisqu'il touche à la jeune génération. Pas un seul député ne peut demeurer insensible à ce problème.

Nous comprenons les difficultés du gouvernement, relativement au chômage. Il existe environ 700,000 chômeurs et des milliers d'assistés sociaux. Demain, 1,800,000 étudiants sortiront des écoles, et à peu près 990,000 ne trouveront pas de travail. Nous comprenons qu'il s'agit d'un problème ardu pour le gouvernement.

Il faut faire face à ce problème, et tous les députés doivent mettre l'épaule à la roue, pour y remédier le mieux possible.

[L'hon. M. Pepin.]

Je reproche au gouvernement d'être encore en retard, cette année, quant à l'application de ses programmes. Je crains que nous en arrivions aux mêmes conclusions que l'année dernière. Les programmes avaient été présentés trop tard, et à peu près 60 p. 100 des étudiants ont passé les vacances—au moins dans ma région—à chercher du travail, de sorte qu'à la fin des vacances, ils avaient passé tout leur temps à en chercher. Ils n'ont pu gagner un sou. Voilà la crainte que j'éprouve encore cette année, à cause de ce retard.

Immédiatement après la déclaration du premier ministre, trois étudiants de l'université d'Ottawa étaient à mon bureau. Je leur ai dit: Selon la déclaration du premier ministre, il faut vous renseigner auprès des ministères, parce qu'il n'y avait rien de précis; il a dit simplement que quatre ministères s'occuperaient de mettre le projet en application, et qu'on créerait huit ou neuf catégories d'emplois.

C'est alors que nous avons commencé à téléphoner au secrétariat d'État, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et à celui de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. On nous renvoyait d'un ministère à l'autre, en disant: Actuellement, il n'y a rien de précis, il n'y a rien de clair, téléphonez aux bureaux de la main-d'œuvre.

C'est ce que j'ai fait. Aux deux bureaux de la main-d'œuvre de ma région, on m'a répondu: Monsieur Gauthier, on n'en sait pas plus que vous à ce sujet. Tout ce qu'on sait, on l'a appris par la voix des journaux.

• (4.30 p.m.)

On aurait donc le droit de se poser de sérieuses questions. C'est pour cela qu'aujourd'hui, Information Canada m'a fait parvenir le résumé des programmes des quatre ministères qui s'occuperont de procurer du travail aux étudiants.

L'honorable secrétaire d'État (M. Pelletier) pourra dépenser environ 29 millions de dollars relativement à l'application de quatre programmes bien distincts, soit Perspectives-Jeunesse, Services aux jeunes voyageurs, Voyages en groupe et Les cours de langues. Il en est ainsi pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro), qui verra à établir des camps d'entraînement pour les athlètes-étudiants, de même que pour les bureaux de la Main-d'œuvre, où l'on essaiera de créer des centres pour la jeunesse.

J'ai communiqué avec mes bureaux; on m'a dit qu'on avait demandé à un étudiant de s'occuper des candidats aptes à remplir ces postes, et l'on se demande encore si on en trouvera.

Je crois qu'il faudra communiquer immédiatement avec ces bureaux en vue de les doter du personnel requis pour les faire fonctionner convenablement. Je crois que dans la circonscription de Roberval, qui est assez grande, il n'existe que deux bureaux de la main-d'œuvre. Je crois que cinq étudiants par bureau ne seraient pas de trop pour essayer de mettre en pratique le programme qui nous est proposé.

On remarquera que je ne critique pas directement le programme; je critique tout simplement le retard qu'on a mis à le présenter, et l'on critiquera le projet à la fin, «s'il est bon ou s'il n'est pas bon».

Ce projet aurait dû être présenté, comme le pensent certains professeurs, au début de janvier, pour que chaque autorité scolaire puisse le présenter aux étu-